

Ils ne sont pas propriétaires d'ouvrages hydrauliques, ceux qui critiquent les modalités de mise en œuvre de la continuité écologique: ils sont riverains des cours d'eau.
Les uns déplorent le dogme administratif, l'interprétation du code de l'environnement et les impacts directs des règles dogmatiques sur les usages ancestraux de l'eau.
Les autres s'insurgent, AAPPMA comprises, contre les résultats de la politique de l'eau qui vide les rivières (le Doubs, le Cher, le Loir, la Beaume…) et les nombreux impacts induits d'une doctrine univoque de la gestion des cours d'eau.
Les uns et les autres ignorent que les Assises de l'eau sollicitaient leurs avis respectifs ; c'est un flop !
Et même en y ayant contribué, cela n'aurait rien changé : les conclusions étaient écrites d'avance, conformes aux postulats initiaux.
Il n'empêche que cela grince de plus en plus de tous les côtés.

Usage de l'eau du Cher et directive administrative provoquent la colère à Châteauneuf-sur-Cher

A travers le mouvement citoyen « Sauvons le canal et que vive Châteauneuf » les riverains et utilisateurs de l'eau se mobilisent pour sortir du casse-tête juridiquo-administratif qui aboutit à réduire le canal du Cher à un filet d'eau insalubre.

Par Nathanael LemairePublié le 24/12/2018

A Châteauneuf-sur-Cher (41) , la gestion de l'eau a aboutit à la création d'un mouvement citoyen pour obtenir le retour de l'eau dans le canal.

Depuis maintenant plusieurs années, le délaissement du Cher par l'état, les directives administratives et les usages de l'eau aboutissent à transformer le canal en cloaque.

Après chaque été, le niveau de l'eau est tellement bas dans le canal que des problèmes d'insalubrité, d'eaux stagnantes et de sécurité provoquent le désarroi des villageois.

L'imbroglio vient en partie du refus des uns et des autres d'investir pour permettre le maintien du niveau d'eau tout en garantissant la continuité écologique du cours d'eau.

La directive migrateur oblige à permettre le passage des poissons migrateurs, la digue n'est pas équipée de passe à poisson et du coup un des bras du Cher et maintenu en eau au détriment de l'autre pour se conformer aux obligations légales.

Ce samedi, prés de 150 personnes se sont retrouvées pour protester contre cette situation préjudiciable à la qualité de la vie dans la commune.

Ils réclament un retour de l'alimentation en eau du canal alors que tous les partenaires du Cher se renvoient la responsabilité de la situation.

Autour de cette problématique du cher se greffe une centrale hydroélectrique et un bassin d'eau vive pour la pratique sportive.

https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/loir-cher/domanialite-usage-eau-du-cher-directive-administrative-provoquent-colere-chateauneuf-cher-1597297.html